



Commune de Civrieux d'Azergues
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le 26 mars à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 17 mars 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Marie Pierre TEYSSIER, Michel PASSARELLI, Liliane DALLA LIBERA, Gabriel BARROT, Mylène ROLAND, Gérard MOREL, Gérard GALOIS, Christine CHENIVESSE, Etienne DU CHAFFAUT, Loïc BOUCHARD, Françoise BRESSON, Isabelle ADELIN, Gabriel EHRET, Denis BINAUD, Béatrice CESARI.

Nombre de conseillers en exercice: 15 présents : 15 votants: 15

Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2015

Il est rappelé les taux 2014

Taxe d'habitation	4.94%
Taxe foncier bâti	9.58%
Taxe foncière non bâti	29.23%

Mme le Maire indique qu'en maintenant ces taux sur la bases d'imposition prévisionnelles 2015, le produit attendu s'élève à 442 098€ La préparation du budget a été faite sur cette base ;

Le conseil est invité à voter

A l'unanimité les taux 2014 sont reconduits pour 2015.

Vote du budget 2015

➤ **Commune**

Après avoir été élaboré en réunion d'orientation budgétaire, Madame le Maire communique les montants du budget 2015,

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 869 260.92 €

La section d'investissement à 1 163 401.78 €

A la demande de Denis Binaud, le détail des investissements est donné. Il sera communiqué à chaque élu.

Elle soumet au vote.

Le budget est approuvé par 11 voix pour et 4 abstentions

Madame le Maire s'étonne des abstentions. Les élus minoritaires font valoir qu'il s'agit d'une abstention et non d'un vote contre. L'investissement tel qu'il est proposé ne permet pas d'avoir une vision globale des projets, pour la passerelle entre autre. Ils avaient évoqué la nécessité d'un bureau d'étude pour la maîtrise d'œuvre dans les travaux de consolidation de la maison des Associations ; concernant l'espace cinéraire inscrit en reste à réaliser, M. Binaud fait remarquer les que travaux commandés ne correspondent pas au dossier de consultation qui avait été lancé en 2013.



➤ **Assainissement**

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 167 041.65€

La section d'investissement à la somme de 437 854.94€

A l'unanimité le conseil municipal vote ce budget.

Délibération convention relative à la réalisation et au financement du carrefour des Ponts – Département/commune

Dans le cadre des chantiers Internationaux, il est prévu un aménagement paysager du rond-point Place des Ponts ; à cet effet, il est nécessaire de passer une convention avec le département qui définit les conditions administratives, techniques et financières concernant les travaux d'aménagement qui vont être réalisés. Chaque élu a pris connaissance de la convention.

Mme le Maire soumet au vote

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

M. Ehret rappelle que ce projet doit être vu en commission environnement.

Délibération portant sur l'offre départementale d'ingénierie publique

Le Conseil Général propose d'apporter son assistance aux collectivités, par l'intermédiaire du réseau des Maisons du Rhône, à partir du 1^{er} mars 2015, dans le cadre d'une convention cadre à passer avec chaque collectivité pour apporter son concours dans les domaines suivants :

- Voirie/aménagement de l'espace public
- Bâtiment/maitrise de l'énergie
- Eau/assainissement/cours d'eau
- Aides européennes
- Ingénierie sociale

Cette assistance par l'agence technique pourra s'exercer principalement et à titre gratuit au stade du conseil et à titre optionnel et onéreux pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (essentiellement dans les domaines de la voirie et du bâtiment).

Chaque élu a pris connaissance du projet de convention et le conseil est invité à voter pour autoriser Mme le Maire à signer la convention

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

Mme Dalla Libéra précise que le Conseil Général sera sollicité concernant les travaux de la maison des Associations.

Création de deux postes d'Agent de Maitrise

Deux agents remplissent les conditions d'ancienneté pour être proposés par le biais de la promotion interne au grade d'agent de maitrise, catégorie C. Il convient de créer ces deux postes.

La dépense correspondante est prévue au budget.

Mme le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord.



Election d'un conseiller supplémentaire à la CCBPD

La Préfecture vient de nous informer que suite au décès du Maire de Lucenay, il y a lieu de recomposer le conseil communautaire et du fait de l'augmentation de la population de Civrieux, 1 533 habitants au 1er janvier 2015, la commune comprend désormais 2 sièges.

Conformément à l'article L 5211-6-2 a) et b) du CGCT, le délégué titulaire reste membre du nouveau conseil communautaire et le conseiller supplémentaire doit être élu par le conseil municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, chaque liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et présentant au moins deux noms de plus que le nombre de sièges à pourvoir.

Madame Béatrice Cesari précise qu'elle ne souhaite pas prendre part au vote dans la mesure où malgré une tentative d'ouverture, elle n'a pu constituer une liste paritaire avec un membre de la liste majoritaire, la liste de M. Bouchard ayant fait barrage.

Une liste a été déposée comprenant : Loïc Bouchard, Mylène Roland, Gérard Morel

Le conseil est invité à voter : 12 voix pour la liste présentée, 2 blancs.

M. Bouchard est donc élu Conseiller Communautaire.

Questions diverses

M. Barrot rappelle que le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 28 mars – Rendez-vous à 8h30 devant la mairie et à 11h au stade de Marcilly.

Interventions de M. Binaud

- Petit bulletin : le correctif demandé lors du précédent conseil municipal relatif aux finances de la commune n'a pas été inséré comme prévu. La correction sera faite dans le prochain.
- Commission Acteurs économiques : il est relaté dans le petit bulletin une rencontre avec les acteurs économiques de la commune. M. Binaud précise que ce type de rencontre a déjà eu lieu sous le précédent mandat ; et s'étonne d'autre part, de la présence de la quasi-totalité de l'équipe majoritaire, alors que les 3 membres de l'opposition, dans leur qualité de conseiller n'ont pas été invités à cette manifestation.
- Suite à l'accident d'avion de la Germanwings, M. Binaud demande que le conseil municipal adresse un message de solidarité au Maire de Pentling. Les collégiens Allemands actuellement à l'école Notre Dame de Lourdes ont été reçus en mairie vendredi dernier et une minute de silence a été observée.

Intervention de Mme Césari

- Suite à ce qu'elle a constaté à l'issue du précédent conseil municipal, elle rappelle que la mairie ne peut servir à des usages privés.

La séance est levée à 21h10.